



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FREDERIC AGUILERA

Vice-président délégué aux transports

Réf. : DM21 I46816 S2111-07050

Vos réf. :

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Présidente du groupe Socialiste, Ecologiste et
Démocrate
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 LYON CEDEX 2

**Objet : mise en œuvre d'écrans anti-bruit le long
de l'A47, au droit de Rive-de-Gier**

Le Conseil régional, le

Madame la Présidente,

Vous m'avez questionné lors de l'Assemblée plénière d'octobre quant au positionnement de la Région pour soutenir la mise en œuvre d'écrans anti-bruit le long de l'A47, au droit de Rive-de-Gier.

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes est effectivement très actif dans l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. A ce titre, par exemple, j'ai décidé de contribuer au financement d'écrans anti-bruit dans la région stéphanoise. Ainsi, la Région co-finance avec l'Etat et Saint-Etienne-Métropole les écrans anti-bruit de Saint-Etienne rivière Nord, Saint-Etienne rivière Sud et Le Chambon-Feugerolles Centre. Dans le cadre du prochain CPER volet infrastructure, nous aborderons la pose d'écrans acoustiques au droit de Rive-de-Gier. Si l'Etat accepte d'investir dans ces écrans, la Région cofinancera selon les mêmes principes.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Frédéric AGUILERA

